

Compte rendu

Lundi du commerce

24 juin 2019

9 rue Mélingue – Atelier du commerce

Etaients présents :

Elue	Madame Véronique DEBELLE
Service commerce	Estelle CUQUEMELLE, Elodie PERONNE, Amandine FERNET
Ambassadeur tramway	Cyril LAMBOLLEY
Les Vitrines de Caen	Sylvie ORCIER, Kristell MARIENVAL

Commerçants :

Le Régent	Alain FILLET
Gini's bar	Colette GILLES
IDA France	Jean Philippe DANIEL
Hôtel du Château	Marie QUINETTE
Optique Danjou Rousselot	Margot LONGLUNE
Cheron & Fils	Laurent CHERON
Mc Donald's	Florence LEGLINEL
La Repasserie	Sylvie LENALCE

1. Informations travaux

Les travaux **rue de Strasbourg** commencent la semaine du 1^{er} juillet 2019. La livraison du trottoir est programmée pour le mois de septembre.

La **place de la République** sera livrée pour la fin de l'été. La rue au sud de la place, côté Caen Grill, réouvrira d'ici mi-septembre et la voie nord courant juillet.

La réouverture de la rue **Pierre Aimé Lair** est prévue pour le début du mois de juillet. (La date est susceptible d'évoluer selon les propositions d'Eiffage.)

Enfin, une nouvelle information à destination des riverains est en cours de réalisation et sera distribuée dès que possible.

2. Point tramway

L'inauguration et la mise en marche du nouveau tramway sont prévues pour le Samedi 27 juillet 2019. Pour être dans les temps, une marche à blanc et des configurations commerciales sont en cours depuis le début du mois de juillet. Le programme de la journée d'inauguration est disponible sur tramway2019.

Attention : Le pont Churchill était infranchissable le Mardi 25 juin 2019, de 19h à 22h en raison du chargement du tramway et des rames.

La nouvelle agence de mobilité appartenant à Keolis et qui gère le réseau **Twisto** a ouvert Mardi 18 juin 2019 **place de l'Oratoire**. Désormais pour les achats de titres de transport bus-tramway, il faudra se rendre sur la place du Théâtre.

Pour plus d'informations, consultez le plan sur caen.fr

3. Projet d'embellissement du Château de Caen

Pilotage du schéma directeur du château

Le projet d'embellissement du Château de Caen fondé vers 1060 par Guillaume le Conquérant est un projet à long terme et de grande envergure. Il faut être patient puisque ce projet à 95 millions d'euros durera au minimum jusqu'en 2049.

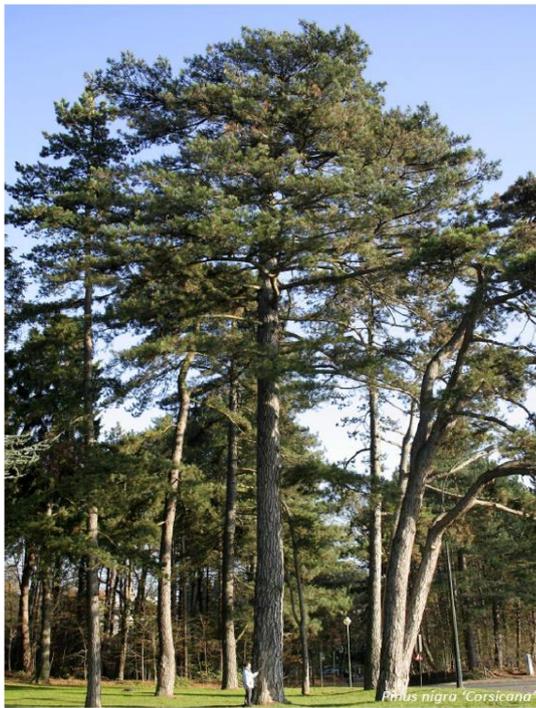
Pour ce faire, une phase n°1 a été déjà mise en place. Cette phase est essentiellement réservée à la restauration de monuments historiques et a nécessité plus d'un an pour répertorier l'ensemble des données et faire des diagnostics (points techniques, sociaux culturels etc.).

Il y a maintenant plus de deux ans, le 14 mars 2016, le conseil municipal s'est montré favorable pour mettre en place la phase n°2. La thématique est la suivante : château et développement en partenariat avec la DREAL et la DRAC. Les aménagements paysagers concerneront la rue de Geôle, la butte Saint Pierre et les extérieurs (tour Pucho et tour Mathilde). Pour une question d'esthétisme, une fois la nuit tombée, le château sera progressivement plongé dans un bleu profond. Les projecteurs seront réglés informatiquement pour envoyer la lumière sur les remparts et ainsi créer une harmonie parfaite entre le ciel et le château.

Le 3 avril 2017 marque le début de la première opération d'aménagement paysagé de la rue de Geôle permettant de mieux relier le château au centre-ville.

Les équipes de la maîtrise d'ouvrage sous la direction du chef de projet ont pour objectif de redonner au château et à son périmètre, une attractivité de promenade. Le site doit être visible, lisible et accessible par tous.

LES AMBIANCES DU PARC - LES CONIFERES



14

LES ARBRES À PETIT DÉVELOPPEMENT À FLEURS



Image de référence : Arboretum de Paris

Indigène du Calvados

- *Malus domestica*
- Horticole ou non indigène du Calvados
- *Cercis siliquastrum*
- *Malus coccinella*
- *Prunus acolade*



15

Un nouveau mobilier design et épuré d'inspiration *parisienne* sera prochainement installé sur les espaces verts. Celui-ci sera constitué d'environ 30 à 40 bancs, de plusieurs corbeilles et cendriers. De plus, l'escalier central va se paver de pierres calcaires pour un rendu plus esthétique.

Le 20 mai dernier, le conseil municipal a voté le budget pour la revalorisation de l'intérieur du château, la suppression du parking souterrain ainsi que la construction d'un bâtiment d'accueil (budget estimé à 18 millions d'euros).

Accessoirement, une placette appelée « placette Belvédère » va être construite sur la butte Saint-Pierre. Les passants pourront s'y arrêter et bénéficier d'une vue plongeante sur la Ville de Caen et la cathédrale Saint-Pierre.



Pour rendre attractifs les espaces verts, un projet d'appel d'offre est actuellement à l'étude pour installer des œuvres contemporaines à destination des petits et des grands.

Informations complémentaires :

Pour faciliter le repérage et l'accès au château, la station de tramway rue de Geôle s'appellera désormais « Château les quatrans ».

Attention : la place de bus située entre Saint Pierre et le haut du château va être supprimée pour cause de pollution visuelle. Une dépose bus va être installée au bout de la place de l'esplanade. Les personnes devront faire le tour pour accéder au château et les bus se stationneront sur le bus-parking situé aux Rives de l'Orne.

D'autres places de stationnement dédiées exclusivement aux personnes âgées et au PMR sont en cours d'étude.

4. Comment adhérer à la Charte de Qualité de la Vie nocturne ?

La Charte de qualité de la Vie Nocturne, qu'est-ce c'est ?

Il s'agit d'un document signé par la Ville, l'Etat et les exploitants de débits de boissons destiné à formaliser des engagements réciproques et partagés entre tous les partenaires et acteurs concernés. La charte a été signée le 11 octobre 2018 à Caen.

Les objectifs ?

- Concilier la tranquillité des riverains, les enjeux de santé publique, les atouts de Caen et les nombreux emplois liés à l'animation nocturne.
- Articuler les actions de prévention et les actions de répression contribuant au maintien d'une qualité de vie nocturne en valorisant le dialogue entre les différents acteurs publics et privés.

L'ATTOUT MAJEUR de cette nouvelle charte est la mise en place d'un comité de médiation organisé par la Ville de Caen. Ce dernier pourra se réunir dès lors que des doléances de riverains auront été formulées à l'encontre d'un établissement signataire de la présente Charte.

Les exploitants titulaires d'une licence 3 et 4^e, d'une petite licence restaurant, d'une licence restaurant, d'une petite licence à emporter, d'une licence à emporter s'engagent à respecter les horaires de fermeture fixés par arrêté préfectoral et rappelés ci-dessous:

	fin de vente d'alcool	fermeture de l'établissement
Bars	00h30	1h
Bars dits «de nuit» avec dérogation préfectorale	2h	3h
Discothèques	1h30 avant la fermeture de l'établissement	7h maximum
Restaurants (avec licence restaurant)	2h30	3h
Restaurants (avec licence IV)	00h30	1h

Les exploitants non adhérents à la charte de qualité de la vie nocturne ne pourront bénéficier de dérogation d'ouverture tardive.

NOUVEAU : Pour pouvoir fermer son commerce à 3h, il faut désormais être adhérent et signer la charte.

Contact : Ville de Caen- Service Commerce- Elodie PERONNE / e.peronne@caen.fr ou par téléphone au 02.31.30.41.98

5.Présentation de la Grande Braderie 2019

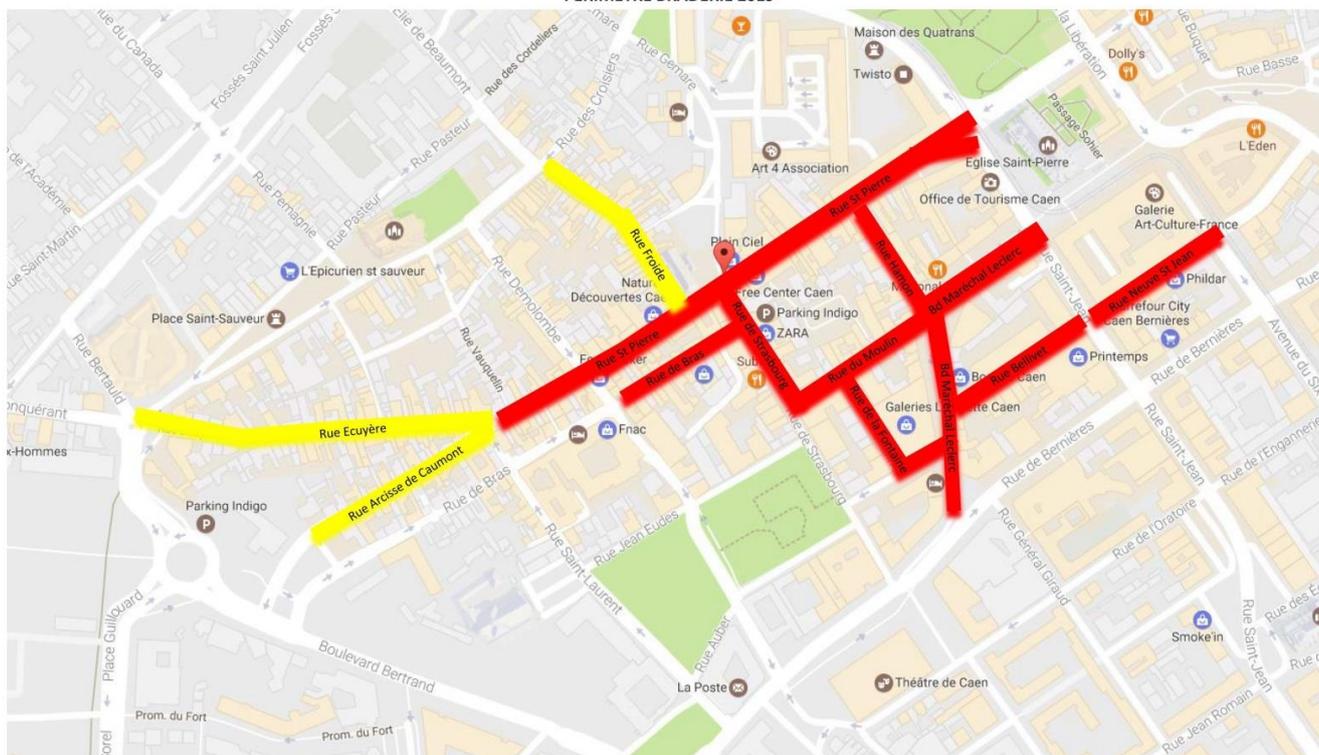
La Grande Braderie d'été de Caen aura lieu les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 Juillet 2019 de 9h à 19h30.

Programmation :

Vendredi et Samedi : les commerçants caennais et non sédentaires investiront les rues piétonnes du centre-ville pour vous proposer leurs bonnes affaires.

Dimanche : Grand vide-grenier et déballage des commerçants caennais.

PERIMETRE BRADERIE 2019



- Déballage commerçants **non sédentaires et sédentaires**
- Déballage commerçants **sédentaires et créateurs uniquement**

Rappel : Les commerçants peuvent ouvrir les 2 premiers dimanches des soldes, les dimanche 30 juin et 7 juillet.

Les 3 premiers mètres sont offerts pour les particuliers et toujours offerts pour les commerçants.

Nouveauté 2019

Gratuité à tous les sédentaires Adhérents aux Vitrites de Caen (dans la limite de 5 mètre).

Offre découverte Adhésion (1/2 tarif sur l'adhésion).

Réouverture du boulevard Maréchal Leclerc inclus au cœur de la braderie.

Prise en charge exceptionnelle de la sécurité par la Ville de Caen.